

L'éthique au quotidien

La situation singulière de la personne polyhandicapée nous oblige à sortir « des sentiers balisés » de nos représentations et à penser un accompagnement qui la considère comme sujet de nos soins. Cette question est d'autant plus cruciale que les professionnels sont soumis à l'injonction de lois et de normes, aussi bien dans l'élaboration du projet d'accompagnement que dans la prévention de la maltraitance. Dans ce contexte, l'introduction d'une démarche éthique au sein des institutions peut-elle garantir le respect du SUJET polyhandicapé ? Quelle place peut ou doit avoir une telle démarche en lien avec la complexité et les grandes problématiques de l'accompagnement, et à plus forte raison dans tous les temps de la vie quotidienne ?

Objectifs

PRINCIPAL

- Adopter une démarche éthique de l'accompagnement au quotidien dans une dimension individuelle et collective.

SPÉCIFIQUES

- Définir la notion d'éthique en lien avec l'accompagnement des personnes polyhandicapées et l'équipe professionnelle.
- Identifier et prendre en compte les besoins spécifiques des personnes polyhandicapées.
- S'approprier une approche bienveillante dans les actes de la vie quotidienne.

Contenu

Tenter de dessiner les contours de l'éthique

- Les principes éthiques.
- Les rapports de l'éthique avec la morale et la loi.
- L'éthique du «care».

En quoi le travail auprès de personnes polyhandicapées peut-il questionner les valeurs personnelles et professionnelles des accompagnants ?

Quels domaines de la pratique professionnelle peuvent être sollicités par une réflexion éthique ?

- L'accompagnement au quotidien, notamment les toilettes, les repas.
- La vie affective et sexuelle.
- La maltraitance.
- Les choix thérapeutiques.
- Les relations avec les familles.
- La fin de vie.

Quels outils peuvent être mis en place dans l'institution pour développer un travail éthique ?

- Les groupes de parole et l'analyse de la pratique.
- La réflexion institutionnelle régulière (groupes de travail, pluridisciplinarité, transdisciplinarité).
- Le développement d'une culture commune.
- La formation.

Quelles instances sont mises en place pour une réflexion éthique ?

- À propos des comités d'éthique : leur utilité, leur création, mais aussi ce qu'ils ne sont pas.
- Faire appel à un tiers extérieur.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 1 jour (7 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout professionnel accompagnant des personnes polyhandicapées. **Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.**

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 1 jour (7 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS

- **Luis GAMEIRO** psychologue.
- **Aline LEMOINE**, éducatrice spécialisée.
- **Véronique ROUSSET**, danseuse et éducatrice spécialisée.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).